INTRA / EXTERNE

Formation 2021

LES ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) (dans les entreprises ou associations de 11 à 49 salariés)

DURÉE 1 jour

TARIF 750 € HT par personne Qualiopi)

Mars. 2021

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME

Session: Nous contacter

OBJECTIF)

Maîtriser les fondamentaux du processus électoral

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Organiser les élections des membres du CSE
- Négocier ou élaborer le protocole d'accord pré-électoral
- Décrire les risques en cas de défaut de mise en œuvre des élections du CSE

PUBLIC CONCERNÉ

Les employeurs des entreprises ou associations dont l'effectif est compris entre 11 et 49 salariés, les assistant(e)s PME PMI et toute personne en charge de la gestion du personnel et des relations sociales

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

I. LES SOURCES JURIDIQUES DU CSE

- L'article 9 de l'ordonnance n°2017-1386 du 27 septembre 2017
- Les décrets d'application (décret du 29/12/2017 relatif au nombre d'élus)
- L'ordonnance n°2020-560 du 13/05/2020 report d'échéance de la mise en place du CSE pour les entreprises et associations n'ayant pas entamé ou achevé le processus électoral.

II. LES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DU CSE

- Les entreprises et associations concernées (le calcul des effectifs, les salariés exclus de l'effectif)
- La fréquence des élections du CSE et la durée des mandats

III. LES CARACTÉRISTIQUES DU SCRUTIN

- Un scrutin de liste à deux tours
- Monopole des organisations syndicales pour présenter des candidats au 1er tour
- Le nombre d'élus en fonction des effectifs de l'entreprise ou association
- Des listes distinctes pour chaque collège électoral
- Des listes séparées pour les titulaires et les suppléants
- La représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de chaque collège

IV. LES CONDITIONS D'ÉLECTORAT

- La liste des électeurs
- La liste des éligibles

V. LE PROCESSUS ÉLECTORAL

(Chaque étape fait l'objet d'une présentation détaillée et de mise en situation concrète à travers des exercices d'entraînement)

- Étape 1 : Informer les salariés et inviter les organisations syndicales intéressées à négocier un protocole d'accord préélectoral
- Étape 2 : Négocier le protocole d'accord pré-électoral
- Étape 3 : Afficher les listes électorales
- Étape 4 : Recevoir les candidatures & Envoyer le matériel de vote par correspondance
- Étape 5 : Déroulement du 1er tour de scrutin
- Étape 6 : Dépouillement des bulletins
- Étape 7 : Proclamation des résultats. Élaboration des Procès Verbaux. Le cas échéant affichage du 2e tour
- Étape 8 : Scrutin du 2e tour
- Étape 9 : Transmission des PV

INTRA / EXTERNE

Formation 2021

LES ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) (dans les entreprises ou associations de 11 à 49 salariés)

DURÉE 1 jour

TARIF 750 € HT par personne

Session: Nous contacter



PROGRAMME

DUO RH

OBJECTIF `

Maîtriser les fondamentaux du processus électoral

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Organiser les élections des membres du CSE
- Négocier ou élaborer le protocole d'accord pré-électoral
- Décrire les risques en cas de défaut de mise en œuvre des élections du CSE

PUBLIC CONCERNÉ

Les employeurs des entreprises ou associations dont l'effectif est compris entre 11 et 49 salariés, les assistant(e)s PME PMI et toute personne en charge de la gestion du personnel et des relations sociales

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

- VI. QUE FAIRE EN CAS DE CARENCE DE CANDIDATS AU 1^{ER} TOUR ET AU 2^E TOUR ?
- **VII. QUELS SONT LES RISQUES ENCOURUS PAR** L'ENTREPRISE OU L'ASSOCIATION EN CAS DE DÉFAUT D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS DU CSE?
 - Risque pénal
 - Risque juridique

VIII. QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA MISE EN PLACE D'UN CSE AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE?

